**Motion CA : Lycée polyvalent de Cachan**

Nous tenons par cette motion à exprimer notre profonde inquiétude quant à l’orientation prise par le gouvernement en matière d’éducation et sa volonté de supprimer à court terme 2600 postes d’enseignants.

Sa volonté de faire des économies dans le service public d’Education se traduit déjà par l’augmentation significative des effectifs des élèves par classe.

Le Rectorat, par exemple, a décidé de fermer une seconde sous prétexte que nous avions cette année 40 places vacantes. Mais si nous rapportons ce chiffre de 40 à nos 13 classes, cela correspond tout de même à 32 élèves par seconde ce qui rend déjà très difficile la mise en place de conditions pédagogiques optimales. La suppression de cette classe de seconde va aggraver cette situation en faisant passer les effectifs à 35. Quelle ironie quand on sait que dans le même temps notre ministre affirme haut et fort que les classes à petit effectif permettent aux élèves d’être dans de bien meilleures conditions d’apprentissage.

Nous avons aussi en début de cette année scolaire initié un mouvement de grève pour obtenir la réouverture d’une troisième première STMG pour que les effectifs dans ces classes ne dépassent pas 24 élèves. Par notre action, nous avions obtenu du Rectorat les heures suffisantes pour rouvrir cette section. Malheureusement notre établissement se trouve à nouveau dans cette situation pour la rentrée prochaine. Notre direction a du finalement prendre sur ses heures d’autonomie, pouvant par exemple servir aux dédoublements, pour assurer une nouvelle fois que ces classes restent à 24.

Il ne semble pas non plus cohérent de permettre la mise en place de sections européennes dans les établissements sans leur donner les moyens horaires nécessaires à leur fonctionnement. En effet, le rectorat nous laisse ouvrir autant de sections que nous voulons mais il n’en finance in fine que deux.

Nous protestons également contre la réforme du lycée qui pour le moment place les élèves dans des classes dites « générales » à 35 et impose aux établissements de n’ouvrir des spécialités qu’avec des effectifs à 35, et dans le cas contraire de « financer » ces spécialités sur les heures de dédoublement.

Nous nous inquiétons de la future réforme des classes Technologiques qui ont pour le moment les enseignements généraux alignés et gardent (jusqu’à quand ?) leurs différentes spécialités.

Nous dénonçons aussi l’iniquité de la réforme du Bac professionnel. La seule raison de sa mise en place est de réduire l’enseignement général et donc le nombre des enseignants intervenant dans ces sections ce qui se traduira aussi par une baisse de la culture générale de ces futurs citoyens.